



HUNTINGDON

VILLE-CENTRE DU HAUT-SAINT-LAURENT

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Liste des membres du conseil ayant suivi une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, les élus municipaux ont l'obligation de suivre une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale dans les six mois suivants le début de chacun de leurs mandats.

À la suite des élections municipales du 7 novembre 2021, voici la liste des membres du Conseil de la Ville de Huntingdon qui ont participé à une formation :

Maire	M. André Brunette	Formation suivie le 5 avril 2022
Siège 1	M. Denis St-Cyr	Formation suivie le 5 avril 2022
Siège 2	Mme Andrea Geary	Formation suivie le 5 avril 2022
Siège 3	M. Dominic Tremblay	Formation suivie le 5 avril 2022
Siège 4	M. Florent Ricard	Formation suivie le 5 avril 2022
Siège 5	M. Maurice Brossoit	Formation suivie le 5 avril 2022
Siège 6	M. Rémi Robidoux	Formation suivie le 5 avril 2022
